

PIE XII

Radiomessage à l'univers catholique

Au lendemain de son élection au Souverain Pontificat

3 mars 1939

Parlant pour la première fois comme Pasteur suprême des âmes, voici le radiomessage que Sa Sainteté Pie XII adressa au monde catholique, au lendemain de son élévation au souverain pontificat.

Au moment où le très lourd fardeau du souverain pontificat posé par Dieu sur Nos épaules, par un dessein impénétrable de sa Providence, Nous émeut fortement et brise presque Notre courage, Nous Nous sentons comme nécessairement poussé à faire parvenir au monde catholique, avec Notre pensée, Notre parole paternelle.

Tout d'abord, avec une particulière affection, Nous embrassons Nos très chers Fils du Sacré Collège, les cardinaux ; depuis longtemps Nous connaissons leur piété, leur vertu, leurs qualités remarquables. Nous saluons ensuite avec une particulière bienveillance tous et chacun de Nos Vénérables Frères dans l'épiscopat. Nous bénissons également les prêtres, ministres de Jésus-Christ et dispensateurs des mystères de Dieu, les religieux et les religieuses, ceux aussi qui, travaillant dans les missions, font avancer partout le règne de Jésus-Christ, ou ceux qui, dans les rangs de l'Action catholique, travaillent sous la direction des évêques et aident leur apostolat hiérarchique. Pour tous les fils enfin que Nous avons dans le monde entier, et spécialement pour ceux qui sont éprouvés dans la misère ou qui sont affligés par la douleur, Nous implorons les dons célestes et les consolations surnaturelles.

Mais Notre pensée va aussi à tous ceux qui sont en dehors du bercail de l'Eglise catholique. Eux aussi, Nous en avons la confiance, apprendront volontiers que, en cette heure solennelle, Nous implorons pour eux, du Dieu très bon et tout-puissant, par Nos prières, les secours divins.

A Notre message paternel, Nous désirons ajouter un vœu et une invitation pour la paix. Nous disons la paix, celle que Notre prédécesseur de pieuse mémoire recommanda avec tant d'insistance aux hommes et qu'il implora avec de si ardentes prières jusqu'à faire à Dieu l'offrande spontanée de sa vie pour obtenir la concorde entre les hommes. La paix, le don le plus beau de Dieu, qui dépasse tout sentiment ; la paix que tous les hommes sensés et sages ne peuvent pas ne pas désirer ; la paix enfin qui est le fruit de la justice et de la charité. Nous invitons tous les hommes enfin à établir la paix et la concorde entre les nations de telle manière que toutes et chacune d'elles tendent, sous l'inspiration et avec l'aide de Dieu, dans une mutuelle conformité de sentiments, par des accords amicaux et des efforts conjugués à procurer le progrès et le bonheur de toute la famille humaine.

De plus, en ces temps pleins d'alarmes, tandis que tant et de si graves difficultés semblent interdire et écarter cette paix véritable que tous désirent très ardemment, Nous adressons à Dieu une prière suppliante pour tous ceux qui sont à la tête des Etats et auxquels incombent, avec le très grand honneur, la charge très lourde de conduire les peuples à la prospérité et au progrès civique.

Voilà, Eminentissimes cardinaux, Vénérables Frères et très chers Fils, le premier souhait que Dieu a fait éclore de Notre âme de Père.

Certes, Nous avons devant les yeux les maux très graves qui tourmentent les hommes. Désarmé, mais appuyé sur le secours du Dieu tout-puissant, Nous devons y remédier. Empruntant les paroles : « Comprenez-Nous bien », de saint Paul (1^{re} Cor., vu, 2), Nous exhortons tous les hommes. A la vérité, Nous avons le ferme espoir que vous, Nos fils et vous, Nos Frères, vous ne rendrez pas vain Notre vœu très brûlant d'assurer la paix. Après le secours divin, c'est sur votre volonté docile et active que s'appuie le plus Notre confiance.

Daigne Notre-Seigneur Jésus-Christ, « de la plénitude duquel nous avons tous reçu » (Jean, i, 16), être propice du haut du ciel à Notre souhait, le répandre sur toute la terre comme un message de consolation et de bonheur ; que l'heureux présage en soit la Bénédiction apostolique que Nous vous donnons de tout cœur !

Source : *Documents Pontificaux de S. S. Pie XII*, Edition Saint-Augustin Saint-Maurice – D'après le texte latin des *A. A. S.*, XXXI, 1939, p. 86 ; cf. la traduction française de la *Documentation Catholique*, t. XL, col. 355.